

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

Identifiant annonce : 7303968301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7303968301>

Cette annonce a été mise en ligne le **24 septembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

NEOLIA NOTAIRES  
Maître Mélanie CAILTON-TARIMY  
28 avenue du Maréchal Foch  
49300 CHOLET

### AVIS D'INVENTAIRE APRES ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Suivant acte reçu par Maître Mélanie CAILTON-TARIMY, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « NÉOLIA Notaires », 28 avenue du Maréchal Foch, 49300 CHOLET, le 4 juillet 2022, reçu par le greffe du Tribunal judiciaire d'ANGERS, le 7 juillet 2022, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :

- à l'ouverture de la succession de :

Monsieur David Alain PELLETREAU, en son vivant gérant magasin optique, divorcé de Madame Caroline HAYE, demeurant à CHOLET (49300) 1 allée du Morbihan, Résidence Anjou Le Blavet. Né à CHOLET (49300), le 2 novembre 1974. Décédé à CHOLET (49300), le 4 décembre 2021.

- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :

- Monsieur Louison Pierre Jean-Bernard PELLETREAU, étudiant, demeurant à CHOLET (49300) 40 rue de Mondement, né à CHOLET (49300) le 29 novembre 1999, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité ;

- Monsieur Pierre Jean-Bernard PELLETREAU, étudiant, demeurant à CHOLET (49300) 40 rue de Mondement, né à CHOLET (49300) le 5 août 2001, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité ;

- Monsieur Charles Pierre Jean PELLETREAU, étudiant, demeurant à CHOLET (49300) 40 rue de Mondement, né

à CHOLET (49300) le 11 mai 2003, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.

Aux termes d'une déclaration faite par les héritiers, au Greffe du Tribunal judiciaire d'ANGERS, en date des 2 et 5 juin 2022, déposée au Greffe du Tribunal judiciaire d'ANGERS, en date du 13 juin 2022.

Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

